

Refinancement du Groupe Maisons du Monde :

Signature d'un protocole de conciliation relatif au refinancement du Groupe Maisons du Monde : renforcement des fonds propres par un nouveau consortium d'investisseurs et réduction significative de la dette bancaire sous réserve de la réalisation des opérations du protocole

Stabilisation des ventes au second semestre : ventes du S2 à -1 % (vs. -5% sur l'année complète)

Efficacité opérationnelle : 45 M€ d'économies brutes de coûts et optimisation des stocks

Résultat net 2025 négatif de - 406 M€, dont environ 350 M€ de dépréciation d'actifs non-cash

Ventes du Q1 2026 : -2,8% à périmètre comparable

Présentation du projet de refinancement

La recherche d'adossement permettant un refinancement du groupe Maisons du Monde (le « **Groupe** »), encadré dans une procédure de conciliation, a abouti le 18 juin 2026 à la signature d'un protocole de conciliation entre un consortium de nouveaux investisseurs composé d'Alteri Investors et d'Eicos Investment Group (le « **Consortium** »), et les banques du Groupe (les « **Banques** »), sous l'égide des conciliateurs.

La réalisation de ce refinancement du Groupe telle que prévue par le protocole de conciliation, dont la signature a été autorisée par le conseil d'administration, et qui reste soumise à l'homologation dudit protocole par le Tribunal de commerce spécialisé de Nantes¹ est soumise à certaines conditions qui, si elles se réalisent, permettraient à Maisons du Monde (la « **Société** ») d'une part, de poursuivre ses activités grâce à un renforcement des fonds propres et un allègement significatif de son endettement, et d'autre part, de disposer d'une structure financière assainie.

François-Melchior de Polignac, Directeur Général a commenté : « *La signature de ce protocole de conciliation est une nouvelle importante pour Maisons du Monde. Elle témoigne de la confiance tant d'investisseurs de premier plan que de banques partenaires historiques. Je tiens à les remercier de ce soutien, qui nous permet de poursuivre notre engagement au service de nos clients.* »

¹ Ainsi qu'à la réception par les Banques de l'ensemble des éléments KYC (« know your customer ») usuels de la part du SPV, de la société détenant le SPV et du Consortium au plus tard la veille de l'audience d'homologation du protocole de conciliation par le Tribunal de commerce spécialisé de Nantes.

Le projet de refinancement détaillé dans le protocole de conciliation, signé le 18 juin, repose sur une refonte de la structure financière du Groupe, articulée autour des principes suivants :

1. Le véhicule d'investissement du Consortium (le « **SPV** ») consentirait 45,7 millions d'euros d'engagements réparti entre (i) un apport de nouveaux financements par le Consortium sous forme d'un financement obligataire au niveau de Maisons du Monde France d'un montant total de 33 millions d'euros² en numéraire (divisé en deux tranches) (la « **New Senior Money** »)³ et (ii) le rachat des créances des Banques Non-Participantés (cf. point 4. ci-dessous) pour un montant minimum de 12,7 millions d'euros⁴,
2. La réinstallation de 40,8 millions⁵ d'euros de créances dues au titre de la documentation bancaire existante au bénéfice de certaines banques du Groupe (les « **Banques Participantes** ») en considération de la mise à disposition de nouveaux engagements de financement d'un montant de 15 millions d'euros sous la forme d'engagements par signature (les « **Nouveaux Engagements des Banques Participantes** »), outre l'engagement de ces dernières de maintenir et, le cas échéant, renouveler leurs garanties existantes (représentant un montant d'environ 9,1 millions d'euros) pour une période initiale de 2 ans, assortie de 3 options d'extension d'une durée d'un an, chacune sous conditions,
3. La mise en place des sûretés en garantie du remboursement de la New Senior Money apportée par le Consortium et des Nouveaux Engagements des Banques Participantes (ensemble, les « **Nouveaux Financements** ») suivantes :
 - Une fiducie sûreté et gestion portant sur les actifs stratégiques du Groupe (dont 100 % des actions de Maisons du Monde France détenues par la Société, l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de Maisons du Monde France (en ce compris la marque), l'ensemble des stocks de marchandises appartenant à Maisons du Monde France, les créances commerciales et les créances de prêts intra-groupe détenues par la Société et Maisons du Monde France, les comptes bancaires de la Société et de Maisons du Monde France, et le(s) fonds de commerce de Maisons du Monde France) (la « **Fiducie** »)⁶,
 - Un cautionnement solidaire de la Société en garantie de l'ensemble des sommes dues par Maisons du Monde France au titre des Nouveaux Financements,
4. L'acquisition par le Consortium d'un montant en principal de 210,875 millions d'euros de la dette bancaire existante du Groupe auprès des Banques, majoré des intérêts échus, au prix de 7 centimes par euro de créance rachetée pour les Banques autres que les Banques Participantes (les « **Banques Non-Participantés** ») et d'un euro symbolique pour la portion non réinstallée des Banques Participantes. Une fois rachetée, cette dette sera intégralement convertie en capitaux propres au travers d'une augmentation de capital réservée au Consortium (avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société) qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire, au prix de souscription de 0,28€ par nouvelle action émise (soit une décote de 36% par rapport au cours de clôture du 15 juin 2026), étant précisé que la Société a désigné Finexsi en qualité d'expert indépendant afin de solliciter une attestation d'équité en application de l'article 261-2 du règlement général de l'AMF. Des engagements de vote en faveur des résolutions relatives aux

² Montant en principal et incluant l'OID (*original issue discount* ou décote à l'émission).

³ Étant précisé que Maisons du Monde France devra procéder au remboursement anticipé obligatoire de ces obligations en cas de survenance d'un événement de liquidité (comprenant, entre autres, un changement de contrôle, une sortie, certaines cessions d'actifs significatives du Groupe, un remboursement anticipé obligatoire ou volontaire de l'endettement financier, une accélération ou réalisation de sûretés, ainsi que la dissolution ou liquidation de la Société ou Maisons du Monde France ou de leurs filiales principales).

⁴ Montant en principal et intérêts courus.

⁵ Montant en principal et intérêts courus estimés au 27 juillet (date anticipée de la prochaine assemblée générale)

⁶ Étant précisé que la mise en place d'une fiducie entraîne un transfert de propriété temporaire dans le patrimoine du fiduciaire jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en rang 1) au titre de la New Senior Money (hors OID) et du financement des Banques Participantes et (en rang 2), de l'OID de la New Senior Money, de la dette réinstallée et des garanties existantes à concurrence de 9,1 millions d'euros.

opérations liées à la restructuration (en ce compris l'augmentation de capital réservée) ont déjà été obtenus auprès de trois des principaux actionnaires du Groupe, représentant 63,5% des droits de vote,

5. Une demande de moratoire sur les échéances fiscales et sociales du Groupe, et
6. Un engagement du SPV de retour à meilleure fortune au bénéfice des créanciers à hauteur d'un montant maximum égal à 5 % du montant des créances abandonnées sur une durée maximum de 10 ans suivant la date de réalisation de la restructuration.

La capitalisation des dettes rachetées entraînerait une dilution massive pour les actionnaires actuels de Maisons du Monde, qui ne détiendraient plus, à l'issue des opérations, qu'au plus 4,78% du capital social de la Société. Le Consortium détiendrait environ 95,2 % du capital social et 95,3 % des droits de vote de la Société (si l'augmentation de capital était réalisée le 27 juillet 2026, date anticipée de la prochaine assemblée générale de la Société) voire près de 95,25% du capital social et 95,35% des droits de vote de la Société (si l'augmentation de capital était réalisée le 15 septembre 2026, date limite pour réaliser les opérations de restructuration prévues dans le protocole de conciliation) ; étant précisé que ni Alteri, ni Eicos ne détiennent à ce jour d'actions de la Société.

Dans la mesure où le Consortium franchirait ainsi à la hausse les seuils légaux de 30% du capital social et des droits de vote de la Société, ce dernier a sollicité auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat sur la Société sur le fondement de l'article 234-9 2° du règlement général de l'AMF. Le Consortium a par ailleurs indiqué qu'il n'envisageait pas de solliciter le retrait de la cote de la Société dans les douze mois suivant la réalisation des opérations de restructuration susvisées.

L'entrée en vigueur du protocole de conciliation est conditionnée à l'homologation du protocole de conciliation par le Tribunal de commerce spécialisé de Nantes octroyant le privilège de *new money* en garantie des Nouveaux Financements⁷.

En cas de non-réalisation de l'une des conditions suspensives, de non-réalisation des opérations de restructuration d'ici au 15 septembre ou de rejet par l'assemblée générale de la Société des résolutions relatives au projet de restructuration (en ce compris la résolution relative à l'augmentation de capital réservée au Consortium), la restructuration financière ne pourrait pas avoir lieu et la Société serait dans l'obligation de solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire qui aboutirait très certainement à la perte totale de leur investissement par les actionnaires, compte tenu des offres reçues dans le cadre du processus de pré-pack cession⁸ et de la valeur liquidative du Groupe, actuellement estimée proche de zéro.

Une présentation synthétique du projet de restructuration financière tel que formalisé par le protocole de conciliation, incluant un résumé du nouveau plan d'affaires établi par le Consortium et la Société, a été mise en ligne ce jour sur le site internet de la Société (<https://corporate.maisonsdumonde.com/fr/node/5384>).

⁷ Ainsi qu'à la réception par les Banques de l'ensemble des éléments KYC (« know your customer ») usuels de la part du SPV, de la société détenant le SPV et du Consortium au plus tard la veille de l'audience d'homologation du protocole de conciliation par le Tribunal de commerce spécialisé de Nantes.

⁸ En parallèle de la solution in bonis, le Groupe a en effet préparé un scénario judiciaire alternatif de restructuration via un plan de pré-pack cession (i.e., la recherche d'offres d'acquisition totale ou partielle pouvant être mise en œuvre dans le cadre d'une procédure collective). Par deux ordonnances du 22 avril 2026, le Président du tribunal de commerce de Nantes a ainsi étendu la mission du Conciliateur à la préparation d'un « prepack cession » pour Maisons du Monde France et Maisons du Monde SA. Les offres reçues dans ce cadre par la Société étaient toutefois rares et ne portaient que sur un périmètre très restreint.

Endettement du Groupe au 31 mars 2026

Une synthèse globale de l'endettement et des engagements financiers du Groupe (hors IFRS 16) est présentée ci-après :

Type d'endettement	Montants (en M€)
Dettes financières (restant dû en capital)	
Endettement senior (SFA)	244
<i>Term Loan</i>	50
<i>RCF</i>	194
Prêt BPI	6,3
Engagements bilatéraux	
Services de Couverture de Change et de Taux	1,6
Affacturage Inversé	3,0*
Garanties Existantes	24,7

* dépôt initial de 3,5 millions USD.

(chiffres non audités par les Commissaires aux comptes)

Dans le cadre de la procédure de conciliation, les créanciers bancaires du Groupe ont accepté de :

- prolonger le *standstill* du Prêt BPI jusqu'au 22 mai 2026, couvrant les échéances en capital et en intérêts déjà gelées ainsi que celles à venir ;
- décaler l'échéance du *term loan* du 22 avril au 22 mai 2026 (pour 25 millions d'euros en principal) et reporter les intérêts exigibles au titre du *term loan* et du RCF.

Conformément au protocole signé entre les parties, les créanciers bancaires ont confirmé la prolongation des périodes de *standstill* susvisées jusqu'à la date de réalisation des opérations de restructuration financière.

Prochaines étapes et calendrier prévisionnel

Le protocole de conciliation ayant été signé par l'ensemble des parties, le calendrier de mise en œuvre prévoit la réalisation des étapes suivantes :

- **Homologation du protocole de conciliation** sollicitée auprès du Tribunal de commerce spécialisé de Nantes et réception par les banques des éléments KYC («know your customer») usuels de la part du SPV, de la société détenant le SPV et du Consortium ;
- **Tenue d'une Assemblée Générale** des actionnaires de la Société pour approuver les résolutions nécessaires à la réalisation des opérations prévues par le protocole de conciliation, étant précisé que le Consortium a d'ores et déjà sécurisé des engagements de vote en faveur de ces résolutions auprès de 3 des principaux actionnaires de la Société représentant collectivement 63,5% des droits de vote de la Société.

L'objectif de la Société est une réalisation complète de l'ensemble des opérations de restructuration financière dans le courant de l'été 2026 et au plus tard d'ici le 15 septembre 2026, date limite de réalisation du refinancement.

Report de l'Assemblée Générale annuelle et points d'attention pour les actionnaires

En raison de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation, la Société n'était pas en mesure d'arrêter ses comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tant qu'un accord sur son refinancement n'avait pas été trouvé. La signature du protocole de conciliation permet à la Société de publier ses comptes et de convoquer son assemblée générale annuelle. Toutefois, compte tenu des délais incompressibles de convocation, cette assemblée ne pourra se tenir avant le 30 juin 2026. En conséquence, la Société annonce le report de son assemblée générale annuelle à une date ultérieure, actuellement envisagée le 27 juillet 2026.

La Société attire l'attention des actionnaires sur les conséquences suivantes dans l'éventualité où les opérations de restructuration prévue dans le protocole de conciliation iraient à leur terme :

- **Dilution des actionnaires** : la capitalisation des créances rachetées par le Consortium entraînerait une dilution massive des actionnaires existants, qui ne détiendraient plus, à l'issue des opérations, qu'au plus 4,78 % du capital social de la Société. Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'augmentation de capital réservée au Consortium sur la participation des actionnaires actuels :

		Participation de l'actionnaire en % du capital social
Situation avant les opérations sur le capital de la Société		1%
Situation après la réduction de capital motivée par les pertes		1%
Situation après l'augmentation de capital réservée (selon que la réalisation de celle-ci intervienne le 27/07 – date anticipée de l'assemblée générale, ou le 15/09 – date limite pour la réalisation des opérations de restructuration)	Réalisation le 27/07	0,048%
	Réalisation le 15/09	0,047%

- **Liquidité du titre** : à l'issue de la restructuration, le Consortium détiendrait environ 95,2 % du capital social de la Société, ce qui réduirait significativement le flottant. Cette réduction du flottant est susceptible d'affecter la liquidité du titre Maisons du Monde sur le marché réglementé d'Euronext Paris, rendant les transactions sur les actions de la Société plus difficiles et potentiellement plus volatiles pour les actionnaires minoritaires.
- **Contrôle de la Société** : à l'issue de la restructuration, le Consortium détiendrait environ 95,2 % du capital social et 95,3 % des droits de vote de la Société, lui conférant ainsi la majorité simple et la majorité qualifiée en assemblée générale.

Performance de l'exercice 2025

La Société a arrêté le 19 juin 2026 ses comptes sociaux et consolidés⁹ :

- **Ventes de 947 M€, en baisse de 5 % sur un an**
 - Amélioration séquentielle entre le S1 (-10 %) et le S2 (-1 %)
 - Magasins (à périmètre comparable) : -2 % sur l'exercice 2025, avec un retour à la croissance positive au S2
 - Ventes en ligne : -10 % sur l'exercice 2025, en amélioration de -15 % au S1 à -5 % au S2
- **Discipline sur les coûts (45 M€ d'économies brutes vs 2024) permettant d'atténuer l'effet de la baisse des volumes, mais consommées par les pressions macroéconomiques** :
 - Coût de la réorganisation de l'empreinte logistique,
 - Coût de la réduction des effectifs et loyers du siège
- **Marge brute résiliente à 63 %**, malgré la pression promotionnelle du marché
- **Flux de trésorerie disponible : Année 2025 (-55 M€), (-65 M€) au S1 et +10 M€ au S2**
- **Résultat net : -406 M€, comprenant principalement des dépréciations d'actifs non cash** :
 - Réduction de l'empreinte logistique (52 M€)
 - Goodwill résiduel (246 M€) et d'une part limitée de la marque (50 M€)
- **Les commissaires aux comptes prévoient d'émettre une opinion sans réserve sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025, assortie de l'insertion d'un paragraphe d'observation mettant en évidence une incertitude significative sur la continuité d'exploitation**

Dans ce contexte de transition, le Groupe ne formule pas de prévisions (guidance) financières.

⁹ Les procédures d'audit sur les comptes consolidés et les travaux de vérification sur les informations de durabilité ont été effectués. Le rapport de certification sur les comptes consolidés sera émis après vérification du rapport de gestion et finalisation des procédures des commissaires aux comptes relatives aux autres vérifications spécifiques, notamment en ce qui concerne le format d'information électronique unique européen. Les informations de durabilité sont vérifiées et le rapport est en cours d'émission par les commissaires aux comptes.

Ventes 2025

Les ventes du Groupe pour l'année 2025 se sont élevées à 947,3 millions d'euros, reflétant une baisse de -4,7 % par rapport à 2024 à périmètre comparable et de -5,4 % au total, dans un contexte toujours difficile pour le secteur de la Maison et de la Décoration, accentué par des facteurs macroéconomiques défavorables.

€ in millions	FY25 Actual	FY24 Actual	% Variation
GMV Groupe	1 083,4	1 136,3	(4,6%)
Ventes	947,3	1 001,9	(5,4%)
Ventes à périmètre constant	911,7	956,7	(4,7%)
Ventes par zone géographique			
France	518,6	555,8	(6,4%)
% des ventes	54,7%	55,5%	(0,5ppt)
International	428,8	446,0	(4,3%)
% des ventes	45,3%	44,5%	0,5ppt
Ventes par canal de distribution			
Réseau de magasins	697,7	723,0	(3,5%)
% des ventes	73,7%	72,2%	1,5ppt
Ventes en ligne	249,6	278,8	(10,5%)
% des ventes	26,3%	27,8%	(1,5ppt)
Ventes par catégorie de produits			
Décoration	532,5	558,5	(4,7%)
% des ventes	56,2%	55,8%	(0,5ppt)
Meubles	414,8	443,2	(6,4%)
% des ventes	43,8%	44,2%	0,5ppt

Le Groupe a poursuivi la gestion de son réseau de magasins, conformément à son plan de transformation. Fin décembre 2025, le réseau de magasins comptait 328 magasins, dont 19 en affiliation.

PERFORMANCE FINANCIÈRE FY 2025

EBIT COURANT

En millions d'euros	2025 Actual	2024 Actual	% Variation
Ventes	947,3	1001,9	(5,4%)
Coût des ventes	(349,5)	(360,9)	(3,2%)
Marge brute	597,8	641,0	(6,7%)
En % des ventes	63,1%	64,0%	0,9ppt
Coûts d'exploitation	(329,9)	(332,0)	(0,6%)
Coûts logistiques	(163,6)	(163,6)	(0,0%)
Charges d'exploitation	(493,5)	(495,7)	(0,5%)
EBITDA courant	104,2	145,3	(28,2%)
En % des ventes	11,0%	14,5%	(3,5ppt)
Dotation aux amortissements, provisions et dépréciations	(131,8)	(144,1)	(8,5%)
En % des ventes	(13,9%)	(14,4%)	(0,5ppt)
EBIT courant	(27,6)	1,2	n.a
En % des ventes	(2,9%)	0,1%	(3,0ppt)

Le taux de **marge brute** a diminué de 90 points de base à 63,1 % par rapport à 2024. Cette réduction est principalement due à l'intensification de l'activité promotionnelle visant à améliorer l'accessibilité client. Toutefois, cette baisse a été partiellement atténuée par la contribution positive de la Marketplace et la réduction des coûts de démarque.

Les **charges d'exploitation** se sont élevées à 493 millions d'euros, en légère baisse par rapport aux 496 millions d'euros enregistrés en 2024. Ce chiffre inclut le plan d'économies de 45 millions d'euros (qui a également impacté le coût des ventes). À l'inverse, ces économies ont été partiellement compensées par des dépenses temporaires liées à la réorganisation du réseau d'entrepôts, ainsi que par des coûts de transformation dans des domaines tels que l'informatique, la qualité des produits et l'excellence du service.

La marge d'**EBITDA courant** a diminué de 14,5 % à 11,0 % en raison de la baisse des volumes.

Le poste **dotation aux amortissements, provisions et dépréciations** a diminué, reflétant la diminution du parc de magasins en propre.

La marge d'**EBIT courant** est négative à -2,9 % contre 0,1 % pour l'année 2024, impactée par la baisse des ventes.

RESULTAT NET

€ in millions	FY 25	FY 24
EBIT courant	(27,6)	1,2
Résultat financier	(27,8)	(22,2)
Autres produits et charges opérationnels	(74,7)	(11,6)
Dépréciation du goodwill et de la marque	(296,0)	(81,0)
Juste valeur des instruments financiers dérivés	-	(8,1)
Impôt sur le résultat	20,2	6,5
Résultat Net	(405,9)	(115,3)

Le **résultat net** s'élève à -406 millions d'euros contre -115,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette évolution, principalement liée à des ajustements non-cash, comprend :

- Une dépréciation de 296 M€ comprenant le goodwill historique (246 M€) et une part limitée sur la marque (50 M€). Cet ajustement comptable n'a aucun impact sur la position de liquidité ou la trajectoire de désendettement du Groupe. Les produits et charges exceptionnels se sont élevés à -74,7 M€, contre -11,6 M€ fin décembre 2024, principalement liés à une dépréciation enregistrée sur l'entrepôt du Nord (52 M€) reflétant l'optimisation de la chaîne logistique. Le solde est principalement lié aux coûts de fermeture de magasins.
- Un résultat financier de -27,8 millions d'euros, en dégradation de 5 M€ en raison de charges financières plus élevées.
- Un impôt sur le résultat créditeur de 20,2 millions d'euros contre 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Flux de trésorerie disponible

(en millions d'euros)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
EBITDA courant	104,2	145,3
Variation de BFR	(6,4)	15,4
Variation des autres éléments opérationnels	(12,1)	5,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	85,7	165,7
Dépenses d'investissement (Capex)	(23,7)	(22,7)
Variation des dettes nettes sur immobilisations	(1,9)	(4,9)
Produits des cessions d'actifs non courants	2,6	1,6
Cession d'actifs financiers	-	0,2
Diminution de la dette de location	(104,0)	(111,2)
Intérêts liés à la dette de location	(13,5)	(13,6)
Flux de trésorerie disponible	(54,8)	15,2

Le flux de trésorerie disponible s'est établi à -54,8 M€ au 31 décembre 2025 contre 15,2 M€ en 2024, une évolution principalement liée à la baisse de la trésorerie nette générée par les activités opérationnelles.

Les dépenses d'investissement (Capex) sont restées maîtrisées, avec un ratio Capex/ventes de marchandises de 2,5 % au 31 décembre 2025 (contre 2,6 % l'année précédente). Les investissements totaux se sont élevés à 24 millions d'euros, dont 4 millions d'euros de dépôts de garantie, et ont été principalement alloués aux outils informatiques et à la rénovation des magasins.

DETTE FINANCIÈRE NETTE (hors IFRS 16)

(en millions d'euros)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ligne de crédit à long terme	50,4	75,2
Facilités de crédit renouvelables (RCF)	195,8	89,8
Autres dettes	7,3	10,2
Endettement brut	253,5	175,2
Dette de location	473,9	521,2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(96,1)	(90,5)
Endettement net (IFRS 16)	631,3	605,8
moins : dette de location (IFRS 16)	(473,9)	(521,2)
Plus : dette de location (crédit-bail)	0,3	0,5
Endettement net (hors IFRS 16)	157,7	85,1
EBITDA courant DDM (douze derniers mois) ⁽¹⁾	(11,1)	22,3
Ratio de levier financier ⁽²⁾	n.a.	3,81

(1) L'EBITDA courant est retraité conformément au contrat de facilité de crédit sénior en date du 22 avril 2022.

(2) Calculé conformément au contrat de facilité de crédit sénior

Le Groupe a bénéficié d'une suspension temporaire de son covenant (*covenant holiday*) accordée par son pool bancaire au 31 décembre 2025.

Les dettes de location ont diminué de 47 M€, reflétant les décisions prises concernant le portefeuille de magasins.

L'endettement net hors IFRS 16 s'élevait à 157,7 millions d'euros au 31 décembre 2025, en hausse de 73 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 19 juin 2026.

Les commissaires aux comptes prévoient d'émettre une opinion sans réserve sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025, assortie de l'insertion d'un paragraphe d'observation mettant en évidence une incertitude significative sur la continuité d'exploitation

ANNEXES

Ventes du 1er trimestre 2026

€ in millions	Q1 26 Actual	Q1 25 Actual	% Variation
GMV Groupe	250,5	257,2	(2,6%)
Ventes	211,5	221,44	(4,5%)
Ventes à périmètre constant	207,1	212,9	(2,8%)
Ventes par zone géographique			
France	116,6	119,9	(2,8%)
% des ventes	55,1%	54,2%	1,0ppt
International	94,9	101,5	(6,5%)
% des ventes	44,9%	45,8%	(1,0ppt)
Ventes par canal de distribution			
Réseau de magasins	159,0	162,6	(2,2%)
% des ventes	75,2%	73,4%	1,7ppt
Ventes en ligne	52,5	58,8	(10,8%)
% des ventes	24,8%	26,6%	(1,7ppt)
Ventes par catégorie de produits			
Décoration	116,8	124,3	(6,0%)
% des ventes	55,2%	56,1%	(0,9ppt)
Meubles	94,7	97,1	(2,5%)
% des ventes	44,8%	43,9%	0,9ppt

Les ventes du T1 2026 confirment la tendance observée au second semestre, avec une poursuite de la stabilisation du recul des ventes (-2,8 % à périmètre comparable).

Le réseau de magasins a enregistré une performance encourageante.

Les ventes en magasins à périmètre comparable s'établissent à -0,2 %, confirmant la résilience de ce canal. La France est restée globalement stable (-1 %), tandis que l'Europe du Sud a poursuivi sa dynamique positive (+3 %). Cette résilience reflète l'attractivité continue du réseau de magasins et de la marque du Groupe, comme en témoigne la hausse de 2 % du trafic en magasin au niveau du Groupe au cours du trimestre. Les indicateurs de satisfaction client demeurent également solides, avec un NPS en progression à 62 (+5 points vs. N-1) et un CSAT atteignant 67 (+3 points vs. N-1).

Les ventes en ligne sont restées sous tension (-10 %), avec des performances contrastées.

La marketplace a enregistré une solide croissance (+7 %), notamment à l'international, tandis que MdM web a reculé de 13 %.

Sur le plan géographique, le recul de l'activité en ligne est resté limité en Europe du Sud (-3 %), mais est à deux chiffres dans les autres régions.

Etats financiers consolidés IFRS¹⁰

	2025	2024
<i>(En millions d'euros)</i>		
Ventes	947,3	1001,9
Autres produits de l'activité	25,9	28,3
Chiffre d'affaires	973,2	1030,2
Coût des ventes	(339,7)	(355,0)
Charges de personnel	(216,2)	(228,3)
Charges externes	(317,1)	(311,2)
Dotations aux amortissement, provisions et dépréciations	(131,8)	(144,1)
Juste Valeur des instruments financiers dérivés	(0,0)	(8,1)
Autres produits/charges d'exploitation	4,0	9,5
Résultat opérationnel courant	(27,6)	(7,0)
Autres produits et charges opérationnels	(370,7)	(92,6)
Résultat opérationnel	(398,3)	(99,6)
Coût de l'endettement net	(14,4)	(7,2)
Coût de l'endettement « contrats de location »	(13,8)	(13,7)
Produits financiers	4,4	4,3
Charges financières	(4,0)	(5,6)
Résultat financier	(27,8)	(22,2)
Résultat avant impôt	(426,1)	(121,8)
Impôt sur le résultat	20,2	6,5
Résultat net	(405,9)	(115,3)
Attribuable aux :		
• Actionnaires de la société mère	(405,8)	(115,4)
• Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	0,1
Résultat de base par action (en €)	(10,53)	(2,99)

¹⁰ Les procédures d'audit sur les comptes consolidés et les travaux de vérification sur les informations de durabilité ont été effectués. Le rapport de certification sur les comptes consolidés sera émis après vérification du rapport de gestion et finalisation des procédures des commissaires aux comptes relatives aux autres vérifications spécifiques, notamment en ce qui concerne le format d'information électronique unique européen. Les informations de durabilité sont vérifiées et le rapport est en cours d'émission par les commissaires aux comptes.

Bilan consolidé

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF		
Goodwill	-	246,0
Autres immobilisations incorporelles	190,7	248,4
Immobilisations corporelles	87,0	135,7
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	451,5	518,9
Autres actifs financiers non courants	18,0	13,0
Impôts différés actifs	6,9	8,0
Instruments financiers dérivés	-	0,6
ACTIFS NON COURANTS	754,1	1 170,6
Stocks	181,8	199,7
Créances clients et autres créances	47,5	58,4
Actifs d'impôt exigible	7,1	5,0
Instruments financiers dérivés	-	8,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96,1	90,5
ACTIFS COURANTS	332,5	362,5
TOTAL ACTIF	1 086,6	1 533,1
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	78,1	499,5
Emprunts	25,4	53,9
Dettes de location à moyen et long terme	367,4	411,8
Impôts différés passifs	12,2	33,9
Avantages postérieurs à l'emploi	9,1	10,8s
Provisions	15,3	19,0
Instruments financiers dérivés	-	0,3
PASSIFS NON COURANTS	429,4	529,7
Emprunts courants	228,1	121,3
Dettes de location à court terme	106,5	109,4
Dettes fournisseurs et autres dettes	228,8	263,5
Provisions	5,3	2,9
Passifs d'impôt exigible	0,6	5,3
Instruments financiers dérivés	9,8	-
Autres passifs courants	-	1,5
PASSIFS COURANTS	579,1	503,9
TOTAL PASSIF	1 008,5	1 033,6
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 086,6	1 533,1

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros - IFRS 16)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net	(405,9)	(115,3)
Ajustements relatifs aux :		
• Dotation aux amortissements, provisions et dépréciations	486,7	227,1
• Plus ou moins-values de cessions	5,8	5,4
• Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-	8,1
• Paiements fondés sur des actions	0,3	0,1
• Coût de l'endettement net	14,4	7,2
• Coûts de la dette de location	13,8	13,7
• Impôt sur le résultat	(20,2)	(6,5)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(6,4)	15,4
Impôts versés	(2,8)	10,5
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (a)	85,7	165,7
Acquisitions d'actifs non courants :		
• Immobilisations corporelles	(8,6)	(9,5)
• Immobilisations incorporelles	(9,7)	(13,5)
Variation des prêts et avances consentis	(5,4)	0,3
Cession d'actifs financiers	-	0,2
Variation des dettes sur immobilisations	(1,9)	(4,9)
Cessions d'actifs non courants	2,6	1,6
Dividendes reçus	-	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (b)	(23,0)	(25,8)
Incidence des variations de périmètre sans prise de contrôle	(2,0)	(1,6)
Produits de la souscription d'emprunts	104,0	90,0
Remboursement d'emprunts	(27,9)	(30,2)
Diminution des dettes de location	(104,0)	(111,2)
Acquisitions (nettes) d'actions propres	(0,3)	(0,0)
Dividendes payés	-	(2,3)
Intérêts payés	(12,2)	(6,6)
Intérêts liés à la dette de location	(13,5)	(13,6)
Intérêts encaissés	0,0	0,5
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (c)	(55,9)	(75,0)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et gains/pertes de change	(1,2)	0,5
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (a)+(b)+(c)	5,6	65,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	90,5	25,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	96,1	90,5

Le management de Maisons du Monde utilise, outre les paramètres financiers disponibles dans le cadre des normes IFRS, plusieurs indicateurs clés afin d'évaluer, de monitorer et de gérer son activité. Les informations opérationnelles et statistiques concernant l'activité du Groupe présentées dans ce communiqué ne relèvent pas des règles IFRS, ne font pas l'objet d'un audit et sont issues de systèmes de reporting internes. Bien que ces indicateurs ne constituent pas des instruments d'analyse des résultats financiers au regard des règles IFRS, le Groupe estime toutefois qu'ils apportent un éclairage utile sur le fonctionnement et la performance de son activité. Ces indicateurs peuvent ne pas être comparables avec des indicateurs similaires utilisés par d'autres entreprises concurrentes ou tierces.

GMV : Le volume d'affaires (GMV) du Groupe englobe l'intégralité des transactions, incluant à la fois les ventes directes et celles effectuées par les tiers sur la marketplace du Groupe.

Ventes : cela comprend les revenus générés par la vente d'articles de décoration et de meubles réalisée i) en magasins (en propre ou affiliés), ii) avec les franchisés, iii) sur les sites Internet et iv) via les activités B2B du Groupe. Elles comprennent également les commissions Marketplace.

Croissance des ventes à périmètre comparable : la croissance des ventes à périmètre comparable correspond au pourcentage d'évolution des ventes réalisées en magasins, sur les sites Internet et via les activités B2B du Groupe entre un exercice (n) et l'exercice précédent comparable (n-1), à l'exclusion des magasins ouverts ou fermés au cours des deux périodes comparées. Les ventes attribuables aux magasins qui ont fermé temporairement pour travaux pendant l'une ou l'autre des périodes comparées sont incluses.

Marge brute : la marge brute est définie comme les ventes diminuées du coût des biens vendus. Elle s'exprime également sous forme de pourcentage des ventes.

Économies brutes : cet indicateur mesure la réduction intrinsèque de la base de coûts directement générée par les plans d'efficacité opérationnelle. Il est calculé avant prise en compte de l'inflation, avant le réinvestissement dans certaines dépenses jugées stratégiques, avant l'impact des coûts non récurrents, et avant baisse du taux de marge.

EBITDA courant : l'EBITDA courant est défini comme étant le résultat opérationnel courant, après exclusion (i) des dotations aux amortissements, provisions, et dépréciations, et (ii) de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

EBITDA courant DDM : EBITDA courant des douze derniers mois.

EBIT courant : l'EBIT courant est défini comme l'EBITDA courant après prise en compte des dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations.

Endettement net hors IFRS 16 : l'endettement net (hors IFRS 16) correspond au total de la ligne de crédit à long terme, des facilités de crédit renouvelables, des dettes de location-financement, des dépôts et des découverts bancaires, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Levier financier : le levier financier est calculé en divisant l'endettement net hors IFRS 16 par l'EBITDA courant DDM.

Flux de trésorerie disponible : est défini comme la trésorerie nette provenant des activités opérationnelles moins la somme des dépenses d'investissement (immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants, variation des dettes sur immobilisations et produits des cessions d'actifs non courants et financiers), moins la diminution des dettes de location et moins les intérêts des dettes de location.

Avertissement - Déclarations Prospectives

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes

les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces énoncés ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date de leur publication et ne donneront lieu à aucune mise à jour ou révision. Pour plus d'informations sur ces risques et incertitudes, vous pouvez consulter les documents déposés par Maisons du Monde auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Agenda financier

L'agenda financier ci-dessous est fourni à titre indicatif uniquement et peut être sujet à modification. Veuillez vous référer au site internet de la Société.

27 juillet 2026	Assemblée Générale annuelle
26 septembre 2026	Ventes Q2 et résultats H1 2026
23 octobre 2026	Ventes Q3 et 9 mois 2026

A propos de Maisons du Monde

Maisons du Monde, une marque au positionnement unique et très apprécié dans toute l'Europe, est le leader européen de la maison inspirante et accessible. L'enseigne propose une gamme riche et constamment renouvelée de meubles et d'accessoires de décoration dans une multiplicité de styles. La créativité, l'inspiration et l'engagement sont les piliers de la marque. S'appuyant sur un modèle omnicanal hautement performant et un accès direct aux consommateurs, le Groupe réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires de manière digitale, à travers sa plateforme en ligne et ses ventes numériques en magasin, et exploite des magasins dans 9 pays européens.

corporate.maisonsdumonde.com

A propos de Alteri Investors

Alteri est un investisseur en capital-investissement basé à Londres, spécialisé exclusivement dans le secteur du commerce de détail en Europe. Depuis son lancement en 2014, il se consacre à l'investissement dans des entreprises de distribution à travers l'Europe et accompagne les équipes de direction dans la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles et la création de valeur.

A propos d'Eicos Investment Group

Eicos est une société à responsabilité limitée basée à Londres, constituée en 2021 et active dans la gestion de fonds. Elle opère en tant que gestionnaire d'actifs alternatifs spécialisé, fournissant des services de gestion de placements et de conseil sur les marchés européens.

Contacts

Relations investisseurs

Denis Lamoureux
Tel: (+33) 6 46 35 09 95
dlamoureux@maisonsdumonde.com

Relations presse

Pierre Barbe
Tel: (+33) 6 23 23 08 51
pbarbe@maisonsdumonde.com

Michelle Kamar
Tel : (+33) 6 09 24 42 42
michelle@source-rp.com